

SAINT-GIRONS, *Notre Ville*

Bulletin Municipal
N°1 • Février 2021



De nature à vivre ensemble

SOMMAIRE

L'édito du Maire	p 2	En projet : Passerelle et Parc du Tribunal	p 11
Un nouveau DGS pour notre ville	p 3	Cadre de vie	p 12
Communication - Nouveau site internet	p 3	Urbanisme	p 13
Programme « Petites Villes de Demain »	p 4	Soutien à l'économie sociale	p 14
Éducation : Une priorité pour la municipalité	p 5	Accueil des gens du voyage	p 14
L'action culturelle retient son souffle	p 6	Animations	p 15
Le CCAS : Un atout au service de la ville	p 7	Cérémonies commémoratives	p 15
L'équipe municipale	p 8	Expression politique des groupes minoritaires	p 15
Budget 2020	p 10	État civil	p 16
		Saint-Girons pratique	p 16

C'est avec grand plaisir que nous vous adressons ce premier bulletin municipal de la nouvelle mandature 2020/2026. C'est l'occasion pour nous de vous présenter une synthèse des actions engagées depuis l'installation du nouveau conseil municipal. Vous pouvez également compléter votre information en consultant le site internet de la ville qui est mis à jour régulièrement avec une réelle réactivité.



Ce début de mandat a été rythmé par l'évolution de la pandémie. La quasi-totalité des manifestations ont dû être annulées avec regret, seule la fête foraine et le marché de Noël autorisés par la municipalité sont venus animer ce second semestre 2020 si singulier. La municipalité a tenu également à organiser le forum des associations début septembre pour accompagner la relance de ce tissu associatif si important pour notre ville mais la crise sanitaire a fortement impacté une nouvelle fois ce secteur dès l'automne. La rentrée scolaire a été une de nos préoccupations fortes avec la nécessité de mettre en place un protocole sanitaire ; elle s'est déroulée dans de bonnes conditions et en partenariat avec la Communauté de Communes en charge du périscolaire. Le marché de plein vent du samedi matin nous a également fortement mobilisé, un nouveau périmètre sécurisé a été mis en place en concertation avec la Sous-Préfecture et le Centre d'Incendie et de Secours ; la place Jean Ibanes est donc devenue une zone marchande. Nous avons souhaité également la présence de la Police Municipale de façon systématique en complément des patrouilles de Gendarmerie durant cette demi-journée.

Côté conseil municipal, 8 réunions ont été tenues dont 4 pour le seul mois de juillet, nous permettant de désigner le maire et les 8 adjoints, d'installer les commissions ouvertes à tous les groupes, d'attribuer les différentes délégations et représentations, et enfin de voter le budget 2020 dans les délais impartis. Les commissions n'auront pu se réunir qu'en fin d'année, le conseil municipal ayant enregistré une série de démissions échelonnées, toutes issues du groupe « Un nouvel élan pour Saint-Girons » : 5 exactement; le dernier conseiller municipal n'aura donc été installé de ce fait que lors de la séance du 30 novembre, nous imposant une nouvelle réorganisation des commissions ; le groupe majoritaire s'est d'ailleurs abstenu sur ce dernier point considérant qu'il était temps de mettre au travail les commissions.

En fin d'année, un appel à projets « Petites villes de demain » a été lancé par l'Etat souhaitant sélectionner un millier de villes en France pour les accompagner durant 6 ans dans la mise en œuvre de leur projet. Considérant que Saint-Girons pouvait répondre au cahier des charges, nous avons présenté notre candidature en reprenant les grandes orientations de notre programme. Nous avons appris à la mi-décembre que notre candidature avait été retenue, la Ministre nous confirmant par écrit, il y a quelques jours, le lancement de ce partenariat avec l'Etat qui va être pour cette mandature une véritable plus-value.

Faisant face à cette crise sans précédent, nous avons fait preuve de solidarité et d'attention en étant au plus près de la réalité des Saint Gironnais, des commerçants, du monde associatif et en essayant sans cesse d'adapter et composer une action culturelle durement impactée.

La fin d'année, traditionnellement marquée par des moments conviviaux, notamment avec la jeunesse et avec les aînés de la commune, aura été elle aussi bien singulière eu égard à la situation sanitaire. C'est avec regret que nous avons dû annuler tous ces rendez-vous auxquels nous tenons particulièrement. Nous espérons pouvoir organiser, dès que la situation le permettra, ces rencontres favorisant le lien social dans notre ville. Nous restons mobilisés avec le Centre Communal d'Action Sociale afin de vous accompagner en ce début d'année, hélas, avec son lot de contraintes et de craintes qui demeurent mais avec l'espoir d'une sortie de crise grâce à la vaccination.

Je terminerai en vous souhaitant, au nom du conseil municipal, le meilleur pour cette nouvelle année à vous et à ceux qui vous sont chers. Soyez assurés qu'avec mon équipe nous mettons toute notre énergie à rassembler pour ne laisser personne au bord du chemin et réussir pour améliorer votre quotidien et rendre à la ville son dynamisme.

Prenez soin de vous, restez prudents, et gardez confiance en l'avenir !



Un nouveau Directeur Général des Services pour notre ville

Le Directeur général des services assure la coordination générale des services municipaux et veille à l'exécution des directives du Maire.

Il apporte une expertise administrative, financière et juridique à l'élaboration des différents projets pour la ville.

Sans directeur depuis juillet 2018, il était urgent de donner cette compétence à Saint-Girons, afin de relever dans de bonnes conditions, le challenge municipal que vous avez confié à notre équipe. M. Laurent que nous avons eu le plaisir d'accueillir en novembre a été Directeur général des services dans différentes collectivités territoriales, son dernier poste occupé était dans le Cantal au sein d'une nouvelle communauté des communes créée en 2017 réunissant 39 communes et 14 000 habitants.

Très aguerri dans le domaine des finances, du juridique et de l'administratif, il participera aussi activement auxancements des différents projets. Les agents et les élus l'ont accueilli chaleureusement et lui ont accordé toute leur confiance.



Communication

www.ville-st-girons.fr

Le site internet de la ville a très vite été repensé et rénové pour être accessible au public dans sa nouvelle version dès août 2020 : des menus entièrement revus, une navigation plus agréable et intuitive, la Une épurée afin de coller au mieux à l'actualité, ce qui permet de donner une information plus claire et plus complète à tous.

Régulièrement mis à jour, il vous permet ainsi d'être en lien constant avec les dernières informations de la ville et de votre municipalité !

Une page Facebook vient compléter les informations mises à votre disposition : ville-de-Saint-Girons.



Suite à nos engagements de campagne, les conseils municipaux sont également diffusés en direct via Facebook Live. Vous avez ainsi la possibilité de les consulter ultérieurement sur la page.



Un site plus réactif

Une mise à jour des actualités plus régulière

Une navigation plus claire

Une information plus complète

Hôtel de ville	Permanence des élus
Place Jean Ibanès 05 61 04 03 20 contact@ville-st-girons.fr	Prendre contact avec le Secrétaire Général : 05 61 04 03 21 - contact@ville-st-girons.fr
Horaires d'ouverture :	Lettre d'informations
• Du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 • Le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.	Inscrivez-vous pour recevoir par courriel la lettre d'informations de la ville.

Après avoir déposé sa candidature en novembre 2020, Saint-Girons vient d'être labellisée en fin d'année « Petites villes de demain » par le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Petites villes de demain

Cette initiative s'adresse à un millier de villes de moins de 20.000 habitants, pour conforter leur rôle de centralité et leur permettre de faire face aux enjeux démographiques, économiques ou sociaux à venir. Elle vise à renforcer l'attractivité des centres-villes en abordant tous les enjeux : amélioration de l'habitat et du cadre de vie, développement des services et des activités, valorisation du patrimoine bâti et paysager, accompagnement de l'activité commerciale...

Notre ville va bénéficier d'un soutien spécifique en ingénierie pour mettre en œuvre son projet, et d'un financement sur les mesures thématiques ciblées.

C'est une très bonne nouvelle qui va permettre de donner un coup de pouce à la mise en œuvre de notre projet. L'aide pour financer un poste de chef de projet sera la bienvenue.

Ce programme va s'appliquer sur la totalité du mandat, autre intérêt non négligeable !



Une priorité pour la municipalité

Les enfants et leurs familles sont le cœur de la dynamique de vie de nos communes.

Dès lors, il a paru primordial à notre équipe municipale de porter une attention toute particulière à tout ce qui peut les concerner (les équipements, les projets, les offres culturelles,...).

Nos écoles accueillent actuellement 364 enfants répartis sur 4 sites.

🔑 **Guynemer** : 79 élèves de maternelle, 4 classes avec 6 enseignants et 4 ATSEM

🔑 **Henri Maurel** : 96 élèves du CE2 au CM2, 6 classes avec 6 enseignants, 1 dispositif ULIS

🔑 **Saint Alary** : 59 élèves de CP/CE1, 4 classes avec 4 enseignants, 1 dispositif ULIS

🔑 **Oscar Auriac** : 56 élèves de maternelle, 3 classes avec 3 enseignants et 3 ATSEM et 71 élèves du CP au CM2, 3 classes avec 3 enseignants.

Hélas, ce sont des effectifs fragilisés depuis un certain nombre d'années ayant déjà entraîné des fermetures de classes.

Dès notre prise de fonction en juillet 2020, nous avons fait un diagnostic de toutes les structures scolaires afin d'offrir aux enfants une rentrée agréable et en toute sécurité avec des équipements performants. Peintures, réfection de toiture, installation d'ordinateurs et de vidéo-projecteurs, changement de rideaux, insonorisation du restaurant scolaire, sécurisation des abords des écoles, Covid oblige dotation en gel hydro-alcoolique et produits de nettoyage adaptés au contexte sanitaire inédit... en étroite collaboration avec tous les services municipaux, tous les locaux scolaires ont été opérationnels dès la rentrée de septembre.



Messieurs Dorge, Maupomé, Vigneau et Mesdames Schaumburg, Ferret et Vila lors de la rentrée de septembre.

Nous soutenons les équipes enseignantes de chaque école et les accompagnons dans leurs projets structurants et innovants : entre autres, labellisation « éco-école » pour Saint-Alary, initiation à la musique à Henri Maurel, démarche de développement durable à Guynemer et Oscar Auriac (compostage, plantation d'arbres, tri sélectif).

Les autres actions :

- Organisation de la semaine de 4 jours (souhaité en juin 2020 par les familles et les enseignants), en étroite collaboration avec les services de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées pour notamment l'accueil du mercredi toute la journée.
- Programme « Cantine scolaire à 1€ ».
- Achat de masques inclusifs (transparents) pour les Enseignants, Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles et Auxiliaires de Vie Scolaire de toutes les écoles.
- Achat de matériels pédagogiques adaptés pour les enfants en situation de handicap scolarisés en classe d'inclusion.
- Labellisation par le Parc Naturel Régional de la restauration scolaire au travers de l'appel à projet « Approvisionnement en produits bio et locaux sur le périmètre du PNR ».
- Equipement et mise aux normes de la restauration scolaire (nouveau fourneau, insonorisation du réfectoire d'O. Auriac, ...).
- Grande vigilance autour du respect des consignes liées à la crise sanitaire actuelle.

Notre équipe a su faire valoir auprès de l'État, d'une part tous ses engagements, d'autre part l'accumulation de fermetures de classe rentrée après rentrée dans les écoles du quartier prioritaire de la ville. Ce qui a permis d'éviter le scénario envi-

sagé d'une quatrième fermeture de classe consécutive à l'école Henri Maurel pour la prochaine rentrée scolaire.



Monsieur Raynal, responsable du service restauration

Toutes les classes y compris les 2 dispositifs ULIS sont donc maintenus pour septembre 2021.

L'action culturelle retient son souffle

Le cinéma et les spectacles vivants suspendus, mis entre parenthèses, nous pouvons dire sans exagérer que l'effet du COVID sur le monde du spectacle est dévastateur.

Actuellement, la quête d'émotions culturelles se fait principalement sur Internet, sur les ordinateurs, sur les smartphones et les tablettes. Explosion du numérique, de la culture chez soi : des visites virtuelles d'expo, aux concerts confinés en passant par les films, les initiatives sont nombreuses et variées.

Ces nouveaux modèles de consommation éloignent encore un peu plus certains d'entre nous de l'offre culturelle. Quels comportements vont découler du développement inédit de cette offre numérique ?

Les Saint Gironnais n'y échappent guère ! Reste à voir ce qui adviendra dans les semaines et mois à venir.

Mais nous ne lâcherons rien, malgré toutes les contraintes liées à la situation sanitaire et notamment l'impact préoccupant sur la salle Max Linder qui subit cette deuxième fermeture depuis le 28 octobre.



Depuis plusieurs mois nous nous y investissons : achat de nouveau matériel sono, devis à l'étude pour mise aux normes de l'éclairage et projet de rénovation des loges en cours. Puis, face au couperet du nouveau confinement : mise en place des protocoles rigoureux et exemplaires, adaptation des horaires, séances ciné étoffées (doubles projections le samedi ET le dimanche),

communication, programmation de spectacles vivants, de concerts assis,.. Bref ! La salle Max Linder a vibré et le public était au rendez-vous, récompense des efforts et engagements que nous avons su tenir, et nous continuerons.

Une chose est à retenir : l'importance de Saint-Girons dans le paysage culturel du Couserans. Nous sommes loin du désert culturel rural auquel on pourrait nous assimiler. Depuis plusieurs mois, en filigrane, la ville prend sa place au cœur d'un vrai maillage et une dynamique de projets est en train de s'articuler avec le territoire.

Ce bouillonnement culturel nécessite une bonne coordination et mutualisation des moyens et des compétences : le service d'animations culturelles municipales et les nouveaux élus en place y travaillent activement, en concertation avec la Communauté de Communes.

La multiplicité et la diversité des acteurs, des actions et des projets foisonnent et leur programmation viendra compléter les rendez-vous festifs et les grandes manifestations déjà en place. De nouveaux acteurs culturels nous permettront d'aller dans les quartiers rencontrer la population afin que des moments forts d'échanges culturels puissent avoir lieu en toute simplicité, de façon décomplexée et nous ouvrent d'autres possibles, d'autres envies et d'autres joies.

Nous nous sommes engagés dans des partenariats avec différents acteurs culturels du territoire sur des projets d'éducation artistique et culturelle, pour nos écoles, nos quartiers, notre cœur de ville : projets d'éducation à l'image à travers la photo et la vidéo notamment, avec les associations « Autres Directions » et « Caméra au Poing », ouverture aux différentes formes de théâtres et d'expression, avec les « Théâtrales en Couserans » et « Act'En Scène », ou encore découverte et sensibilisation des styles et genres musicaux avec la Scène de Musiques Actuelles Art'Cade.

Un enjeu éducatif fort que nous menons déjà dans les écoles (interventions d'Art'Cade pendant les pauses méridiennes) avec une volonté d'accessibilité à tous.

Ouvrir et créer de nouveaux espaces dans la ville voilà, aussi, un nouveau challenge au service des Saint-Gironnais, afin de multiplier des lieux de culture et d'éducation culturelle. Nous avons fait de la salle dite de « l'ancienne gare » ainsi que du hall d'accueil de la mairie des lieux d'expositions temporaires pour renforcer l'offre événementielle.

Nous avons attribué aux anciens Haras une nouvelle vocation : ils deviendront un nouveau lieu artistique polyvalent.

Enfin, depuis 6 mois, nous avons reçu, écouté et partagé de nombreuses sollicitations, riches et fertiles rencontres. Ces différentes actions participeront à l'attractivité de Saint-Girons et donneront peu à peu du souffle tant en terme de convivialité qu'en terme de bien-être.

Tout est suspendu, en attente, mais nous sommes prêts à nous remobiliser. Malgré ce coup de frein donné à la culture, nous gardons cet enthousiasme et ce plaisir d'apporter à la ville une vraie dimension culturelle, et ainsi Saint-Girons sera de plein pied dans le Couserans. Nous ne retiendrons plus notre souffle, nous respirerons ensemble !

“ La crise ne rend pas la culture moins nécessaire, elle la rend au contraire plus indispensable ”

« Le CCAS », un atout au service de la ville

Le « Centre Communal d'Action Sociale » anime une action générale de cohésion sociale dans la commune et ses actions de proximité sont directement orientées vers :

- L'aide et accompagnement des personnes âgées.
- L'aide aux personnes en situation de handicap, aux enfants, aux familles en difficulté
- La lutte contre les exclusions.

Accompagner, trouver des solutions adaptées pour chacun et animer la vie sociale de notre ville, telles sont les missions du CCAS. En ce début de mandat, la municipalité s'est mobilisée pour que la cohésion sociale soit au cœur de la vie de la cité.

Les priorités de la nouvelle équipe municipale pour le CCAS

- **Soutien affirmé aux associations caritatives** et réactivation du Forum des Associations.
- **Le logement** : la lutte contre l'insalubrité, le logement indigne et les squats ont fait partie de nos toutes premières priorités. Un travail de terrain a été effectué. Monsieur le Maire a adressé un courrier aux propriétaires concernés afin qu'ils prennent toutes les mesures nécessaires à la sécurisation de leurs biens et de leurs occupants. Dans le même temps, des procédures ont été engagées qui devraient aboutir dans les prochains mois.
- **Soutien aux familles** :
 - Programme « **Cantine scolaire à 1 €** » pour les enfants des familles les plus démunies leur permettant un accès à la restauration scolaire.
 - « **Paniers solidaires** » : aux côtés de la CAF, de l'ARS, du PNR, de la MSA, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes, le CCAS va mettre en relation ménages ou familles en fragilité financière et producteurs locaux afin d'accéder à une alimentation de qualité, locale et à moindre coût.
 - **Jardins familiaux** : le CCAS met à disposition des habitants les plus modestes, un terrain de 17 parcelles et une grande parcelle de 500 m² réservée aux associations. Une restructuration et une distribution des terrains à superficie réduite est en cours d'évaluation.
 - **Noël des enfants** : la crise sanitaire n'a pas permis de maintenir ce temps de convivialité mais la municipalité a offert un bon d'achat aux familles bénéficiaires pour faciliter l'achat d'un cadeau dans les commerces partenaires de la commune.

• **Santé** : le CCAS est engagé aux côtés des partenaires de santé du territoire, comme l'ARS, le CHAC ou encore le Comité local de santé de la Communauté de Communes :

- en septembre 2020, lors de la journée de dépistage dans le cadre de lutte contre la pandémie de la Covid-19.
- en octobre 2020, lors des 2 animations proposées par l'association GEM dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale.

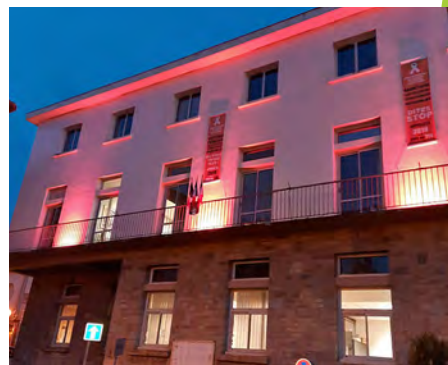
• **Prévention** : la ville de Saint-Girons a participé à la nouvelle campagne de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales en novembre 2020. La façade de la mairie a été illuminée pour la première fois, en orange, des kakémonos ont été suspendus et des affiches ont été exposées dans les lieux publics de la ville, en lien avec le CHAC. La ville de Saint-Girons a également signé le 7^{ème} plan de Lutte contre les Violences le 15 décembre à la Préfecture.

Covid-19 : le CCAS mobilisé

Des mesures particulières ont été mises en place puis progressivement modifiées pour maintenir l'accueil du public (suivi des dossiers, distribution de masques) et ne pas rompre le lien avec les personnes les plus vulnérables (suivi téléphonique régulier). Dans le cadre de la campagne de vaccination, un recensement a été lancé auprès des habitants âgés de 75 ans et plus afin d'adapter au mieux le dispositif en concertation avec l'ARS et le CHAC.

Les actions du CCAS à venir

- Le dispositif national Monalisa qui met en contact des bénévoles et les personnes âgées souhaitant des visites, mérite d'être mis en place. Une sensibilisation va être lancée afin de recenser celles et ceux qui souhaitent prendre part à cette belle aventure de solidarité.
- La municipalité travaille à la mise en place du « Pass Sport & Culture » pour que le sport et la culture soient accessibles à tous les enfants, âgés de 6 à 14 ans, résidant et étant scolarisés sur Saint-Girons. La municipalité va accompagner financièrement les familles concernant les frais d'inscription à une association de leur choix.
- L'ouverture, à Saint-Girons, de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle offrira des perspectives de collaboration dans le champ médico-social et surtout permettra d'étoffer l'offre de soins pour les Saint-Gironnais.
- La ville de Saint-Girons est candidate pour le dispositif d'Etat : « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Ce projet a pour objectif de permettre le retour à l'emploi de personnes durablement privées d'activité, par l'intermédiaire d'une structure spécifique « Entreprise à But d'Emploi » et leur permettre de retrouver un CDI.





Jean-Noël VIGNEAU
Tranquillité et sécurité

Président de la Communauté de Communes
Couserans-Pyrénées.

**Marie-Christine DENAT
PINCE**

1ère adjointe



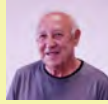
Affaires générales, ressources humaines, coordination du projet municipal, vie démocratique et citoyenne, rayonnement culturel et patrimonial.

Vice-présidente des commissions municipales : Patrimoine - Culture / Vie démocratique et citoyenne.

Membre des commissions municipales : Cohésion et action sociale - Prévention / Communication.

Conseillère communautaire : membre de la commission Culture et patrimoine.
• Élu(e) à l'ADECC . Agence de Dév. de l'Économie culturelle du Couserans
• Membre du Conseil d'administration de l'Office de Tourisme communautaire Couserans-Pyrénées.

Gérard CAMBUS
2ème adjoint



Sports, vie associative, grandes manifestations et événementiels.

Vice-président de la commission municipale : Sports - Vie associative - Grandes manifestations.

Membre des commissions municipales : Travaux - Voirie - Infrastructures de la ville / Finances.

Vice-président de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées : membre des commissions Relations extérieures - transfrontalières / Sports.

Muriel FERRET
3ème adjointe



Éducation, enfance, jeunesse et communication.

Vice-présidente des commissions municipales : Éducation - Enfance - Jeunesse / Communication.

Membre des commissions municipales : Cohésion et action sociale - Prévention / Vie démocratique et citoyenne.
• Déléguée au CCAS
• Déléguée au Conseil d'administration du Collège du Couserans et du Lycée des Métiers Aristide Bergès.

Conseillère communautaire : membre de la commission Communication.

Eric ESTAQUE
4ème adjoint



Attractivité économique, tourisme, commerce, artisanat, marché et relations transfrontalières.

Vice-président de la commission municipale : Développement économique - Commerce - Artisanat - Tourisme.

Membre des commissions municipales : Finances / Cadre de vie - Développement durable - Mobilité / Sports - Vie associative - Grandes manifestations / Communication.

• Membre de la commission d'Appel d'offres.
Conseiller communautaire

Geneviève CHARTIER

Membre des commissions municipales :



Urbanisme - Rénovation urbaine / Cohésion et action sociale - Prévention.

Déléguée : au CCAS / au Conseil d'administration du Lycée des Métiers François Camel.

Olivier PAGES

Membre des commissions municipales :



Urbanisme - Rénovation urbaine / Finances / Développement économique - Commerce - Artisanat - Tourisme.

Membre du bureau de la

Communauté de Communes Couserans-Pyrénées : membre des commissions Economie rurale / Développement économique - Tourisme.

Emmanuel BARNET

Membre des commissions municipales :



Urbanisme - Rénovation urbaine / Cadre de vie - Développement durable - Mobilité / Patrimoine - Culture / Développement économique - Commerce - Artisanat

Tourisme.

• Membre de la commission d'Appel d'offres.
Délégué : au SDEA / au Syndicat mixte du PNR.

Gaëlle BONNEAU

Membre des commissions municipales :



Urbanisme - Rénovation urbaine / Travaux - Voirie - Infrastructures de la ville / Cadre de vie - Développement durable - Mobilité / Développement

économique - Commerce - Artisanat - Tourisme.

Déléguée : au Syndicat mixte du PNR.

Patricia MARROT REINARD

Membre des commissions municipales :



Finances / Patrimoine - Culture / Sports - Vie associative - Grandes manifestations.

• Membre de la commission d'Appel d'offres.

Déléguée : au Syndicat mixte du PNR.

Conseillère communautaire : membre des commissions Culture et patrimoine / Sport.

Hélène DUPUY COUTAND

Membre des commissions municipales :



Cadre de vie - Développement durable - Mobilité / Développement économique - Commerce - Artisanat - Tourisme / Vie démocratique et citoyenne / Communication.

Déléguée : au CCAS / au Syndicat mixte du PNR

Conseillère communautaire : membre des commissions Action sociale et solidarité / Développement économique - Tourisme.

Marie-Claude BARBOT GASTON

Membre des commissions

municipales : Cohésion et action sociale - Prévention / Vie démocratique et citoyenne / Communication / Patrimoine - Culture
Déléguée : au CCAS.



Conseillère communautaire

Catherine MERIOT

Membre des commissions

municipales : Urbanisme - Rénovation urbaine / Travaux - Voirie - Infrastructures de la ville / Patrimoine - Culture / Sports - Vie associative - Grandes



manifestations.

Conseillère communautaire

Carole DURAN-FILLOLA

Membre des commissions

municipales : Éducation - Enfance - Jeunesse / Développement économique - Commerce - Artisanat - Tourisme /



Vie démocratique et citoyenne.

Suite à la démission de Thierry Tourné, installation de

Christophe MIROUSE

Membre des commissions municipales :

Travaux - Voirie - Infrastructures de la ville / Sports - Vie associative - Grandes manifestations / Urbanisme - Rénovation urbaine / Cadre de vie - Développement



durable - Mobilité / Communication .

Conseiller communautaire

- Président du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Girons.
- Membre du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Ariège Couserans.
- Membre du bureau de l'association des Maires d'Ariège
- Membre du Conseil d'administration du Centre de Gestion de l'Ariège
- Délégué au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises.
- Délégué au Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ariège SDEA 09.

Evelyne ROLAIN PUIGCERVER
5ème adjointe

Cohésion et action sociales, prévention, vie des familles, droits des femmes, âgés, santé et handicap.



Vice-présidente de la commission municipale : Cohésion et action sociale - Prévention.

Membre des commissions municipales : Patrimoine - Culture / Éducation - Enfance - Jeunesse / Vie démocratique et citoyenne.

Vice-présidente du CCAS.

- Déléguée au Conseil d'administration du Lycée des Métiers Aristide Bergès.

Membre du bureau de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées :

membre des commissions Prévention - Sécurité - Abattoir / Enfance - Jeunesse - Éducation.

Vice-présidente du Centre Intercommunal de l'Action Sociale.

Gilbert ANGELINA
6ème adjoint

Travaux, voirie, suivi et entretien des bâtiments et infrastructures de la ville.



Vice-président de la commission municipale : Travaux - Voirie - Infrastructures de la ville.

Membre des commissions municipales : Urbanisme -

Rénovation urbaine / Cadre de vie - Développement durable - Mobilité / Sports - Vie associative - Grandes manifestations .

- Membre la commission d'Appel d'offres.

Conseiller communautaire :

membre de la commission Travaux.

Sylviane LAVEDRINE GOGUILLOT
7ème adjointe

Propreté, cadre de vie, développement durable, fleurissement et mobilité.



Vice-présidente de la commission municipale : Cadre de vie - Développement durable - Mobilité.

Membre des commissions municipales : Urbanisme - Rénovation urbaine / Travaux - Voirie - Infrastructures de la ville / Patrimoine - Culture / Vie démocratique et citoyenne / Communication.

- Déléguée au SDEA.

- Vice-présidente du Syndicat mixte du PNR.

Conseillère communautaire :

membre des commissions Développement durable - Gestion des déchets / Aménagement de l'espace et de l'habitat.

René CLERC
8ème adjoint

Urbanisme, logement, rénovation urbaine et transition écologique.



Vice-président de la commission municipale : Urbanisme - Rénovation urbaine.

Membre des commissions municipales : Travaux - Voirie - Infrastructures de la ville / Finances.

Vincent LAGARDE

Membre des commissions municipales :



Travaux - Voirie - Infrastructures de la ville / Sports - Vie associative - Grandes manifestations / Développement économique - Commerce -

Artisanat - Tourisme.

- Représentant à la Commission locale des transports publics particuliers de personnes.

Nathalie JEVREMOVIC CAUJOLLE

Membre des commissions municipales :



Patrimoine - Culture / Sports - Vie associative - Grandes manifestations / Éducation - Enfance - Jeunesse / Développement économique -

Commerce - Artisanat - Tourisme.

Déléguée : au Conseil d'administration du Lycée du Couserans / au Syndicat mixte du PNR.

- Membre de la commission communautaire Culture et patrimoine.

Rachid OUAAZIZ

Membre des commissions municipales :



Travaux - Voirie - Infrastructures de la ville / Cohésion et action sociale - Prévention / Éducation - Enfance - Jeunesse / Vie démocratique et citoyenne.

Délégué : au CCAS / au Conseil d'administration du Collège du Couserans.

Julie CEP

Membre des commissions municipales :



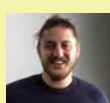
Finances / Cohésion et action sociale - Prévention / Éducation - Enfance - Jeunesse / Communication.

Déléguée : au CCAS / au

Conseil d'administration du Lycée des Métiers François Camel.

Benoît MEGHAR

Membre des commissions municipales :



Cadre de vie - Développement durable - Mobilité / Patrimoine - Culture / Cohésion et action sociale - Prévention / Sports - Vie associative - Grandes

manifestations / Éducation - Enfance - Jeunesse.

Conseiller communautaire : membre de la commission Culture et patrimoine.

- Élu à l'ADECC.

Léo GARCIA

Vice-président de la commission municipale :



Finances.

Membre des commissions municipales : Éducation - Enfance - Jeunesse / Vie démocratique et citoyenne / Communication.

Délégué : au Conseil d'administration du Lycée du Couserans.

Conseiller communautaire : membre des commissions Finances et contrôle de gestion / Communication.

Suite à la démission de *Gérald Rovira*, installation de

Marion BOUSQUET

Membre des commissions municipales : Finances /



Cadre de vie - Développement durable - Mobilité / Éducation - Enfance - Jeunesse.

Suite aux démissions de *Christian Rouch*, *Luis Do Rosario* et *Mathilde Perreu*, installation de

Didier GRECO

Membre des commissions municipales : Finances /



Développement économique - Commerce - Artisanat - Tourisme.

- Membre de la

commission d'Appel d'offres.

Conseiller communautaire

Bernard GONDRAN

Membre des commissions municipales : Urbanisme -



Rénovation urbaine / Finances / Patrimoine - Culture / Cohésion et action sociale - Prévention /

Sports - Vie associative - Grandes manifestations.

Dominique ANTRAS

Membre des commissions municipales : Urbanisme -



Rénovation urbaine / Cohésion et action sociale - Prévention.

Le budget 2020 a été construit en reprenant les dépenses engagées au cours du premier semestre ainsi que les recettes attendues et en inscrivant de nouvelles actions considérées comme prioritaires, le tout en prenant en compte l'impact de la crise sanitaire sur nos finances.

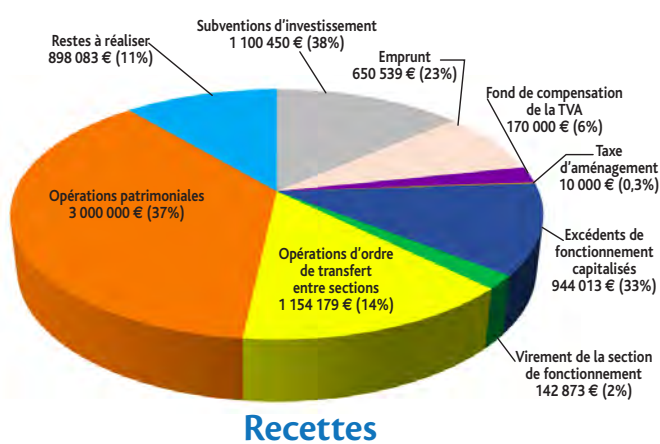
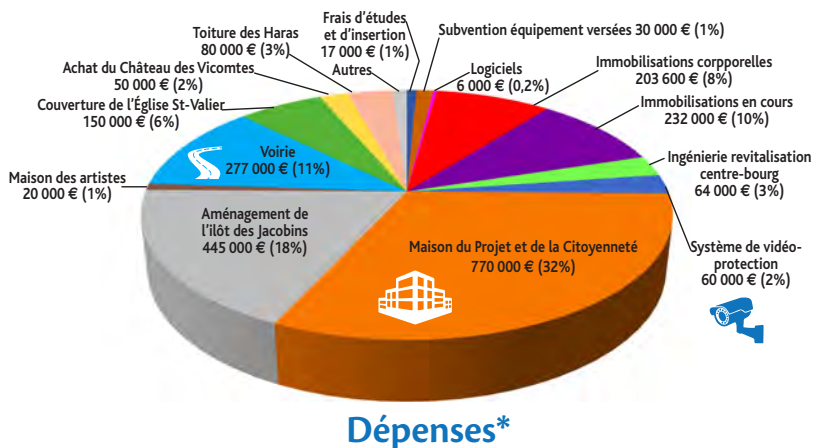
De ce fait, les marges de manœuvre de notre nouvelle équipe municipale pour adapter ce budget à ce que nous souhaitions pour notre ville étaient limitées. Nous avons tout de même pu intégrer dès 2020 les opérations suivantes :

- Renforcer la tranquillité et la sécurité en investissant davantage dans la vidéoprotection.
- Améliorer la propreté et l'esthétique de notre ville par la réparation et l'achat de matériels pour les services techniques et par la réfection de la voirie endommagée dans plusieurs secteurs de la ville en partenariat avec la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées grâce à une convention.
- Favoriser le rayonnement de notre ville grâce, notamment, à l'achat du Château des Vicomtes au cœur du Parc du Tribunal.
- Soutenir nos associations en cette période de difficultés en maintenant leurs subventions à l'euro près.
- Mettre en place le dispositif « cantine scolaire à 1 € » dès la rentrée de septembre.
- Acheter du nouveau matériel pour la cantine scolaire.
- Restaurer les toitures des anciens Haras, de la chapelle Sainte Virginie et de l'église Saint-Valier

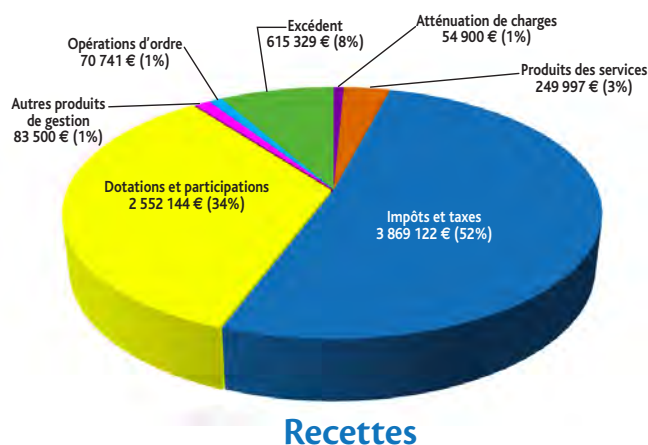
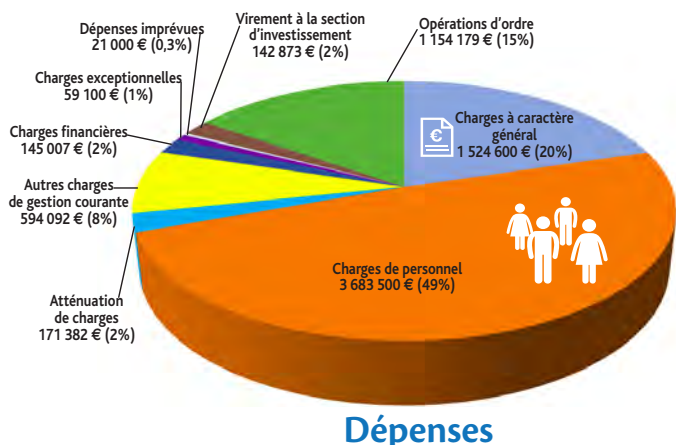
Ce budget 2020 a permis de traduire financièrement notre volonté de construire le Saint-Girons de demain dans le cadre d'une gestion maîtrisée tout en continuant à assurer les services à la population.

Le compte administratif retraçant les sommes réellement engagées en dépenses et en recettes sera voté dans les prochaines semaines. Avant le vote, il doit être rapproché du compte de gestion tenu par Madame la Trésorière. Par anticipation, avant consolidation des comptes 2020, nous pouvons constater que l'épargne disponible en fin d'année est en augmentation. Cela permet de conforter notre volonté d'investissement en 2021 et dans les années futures.

Investissement : 8 070 137 euros



Fonctionnement : 7 495 733 euros



* Les opérations comptables et les opérations d'ordres n'ont pas été mentionnées dans ce graphique pour des questions de lisibilité

“ En fin d'année 2020, une épargne disponible en augmentation. ”



Passerelle

L'état actuel de la passerelle a entraîné sa fermeture par mesure de sécurité pour la population.

En effet, suite à une étude sanitaire lancée par la municipalité dès le début du mandat, le bureau de contrôle a remis un rapport au Maire avec pour conclusion la nécessité de condamner en urgence l'accès de la passerelle, sa structure étant gravement altérée avec des points importants d'oxydation et des maçonneries défailantes.

Les travaux seront lancés le plus rapidement possible. Une réflexion est en cours avec les services de l'Etat pour décider

de l'orientation à prendre (réparation de l'ouvrage ou remplacement) avec un passage adapté pour une mobilité partagée vélos/piétons. Le choix final impactera le délai nécessaire avant une réouverture effective.

Cette passerelle est stratégique car inscrite dans le projet de réhabilitation du Parc du Tribunal et du Château des Vicomtes du Couserans et du cheminement doux le long des berges. Elle fera l'objet de demandes de subventions.

L'ensemble de ces rénovations, voulu par l'équipe municipale majoritaire, conformément à ses engagements de campagne, permettra de redonner de l'attractivité au cœur de notre ville.

Le projet de réhabilitation du Parc du Tribunal lancé !

Ce fut, dès le début de la campagne électorale, l'un des projets phares du groupe majoritaire avec une volonté affichée d'être propriétaire de l'ensemble du site ; cela passait forcément par l'acquisition du Château des Vicomtes du Couserans et d'une partie du foncier. Nous apprenions avec satisfaction au mois de juin, à quelques jours du second tour des élections municipales, que le Conseil Départemental faisait une proposition à la ville d'acheter cet élément remarquable du patrimoine saint-gironnais.

Le dernier conseil municipal de l'année a donc acté cet achat avec son financement, à savoir 50 000 € sur 12 ans. Il est à noter qu'actuellement la médiathèque Gaston Massat, le Tribunal de proximité, la Mission Locale au service des jeunes et enfin une association culturelle occupent la quasi-totalité des locaux.

La municipalité va donc pouvoir lancer le projet de réhabilitation de l'ensemble du site. Le plan de financement est actuellement discuté avec nos partenaires.

Le Parc du Tribunal va retrouver sa destination d'antan : un lieu de rencontres intergénérationnelles et de loisirs dans un cadre végétalisé, accompagné en cela par le Parc Naturel Régional.

Divers équipements seront installés. Le parc sera clôturé, non accessible aux véhicules, l'entrée en sera réglementée et l'espace sera entièrement sécurisé puisqu'un traitement spécifique en matière de vidéo-protection est prévu.

Le Château des Vicomtes du Couserans fera l'objet quant à lui d'une restauration extérieure avec la rénovation des façades et une mise en valeur grâce à la pose d'un éclairage spécifique.

Un programme d'effacement des réseaux aériens et de modernisation de l'éclairage public mené en partenariat avec le Syndicat Départemental des Energies complètera ce projet et participera à l'embellissement de ce lieu.

Les travaux devraient pouvoir débuter au cours du second semestre de l'année 2021.



Saint-Girons, une ville qui se rénove et qui s'engage dans le développement durable



La ville de Saint-Girons a été labellisée le 17 Décembre 2020 « **Ville engagée Zéro Phyto** », les produits phytosanitaires ne sont plus utilisés pour le dés-herbage des espaces verts, des stades et des cimetières. Cela veut dire un environnement plus sain pour chaque habitant mais qui nécessite un engagement

beaucoup plus fort et quotidien du personnel technique pour maintenir un entretien régulier de la voirie, de façon mécanique ou manuelle. La tâche est immense !



Enlèvement des conteneurs de tri

En étroite collaboration avec le service déchets de la Communauté de Communes, nous avons réalisé un tour de ville pour travailler sur les points critiques à améliorer dans la **gestion des conteneurs d'ordures ménagères et de tri** afin de rationaliser leur positionnement dans la ville et d'optimiser l'utilisation des lieux de poubelles enterrées.



Broyage des branches à Beaugard

Une démarche écologique a été initiée dans le quartier de Beaugard : broyage des branches sur place et broyat mis à la disposition des habitants

Une **collecte hivernale des déchets verts** a été mise en place une fois par mois de novembre à mars, le planning 2021 est consultable sur le site de la mairie, et distribué dans les boîtes aux lettres.

Concernant la **propreté des rues**, un nettoyage régulier des voiries a été mis en place avec une présence soutenue dans le centre-ville, le matériel de nettoyage étant vieillissant et les pannes récurrentes. Un état des lieux a été fait et des investissements pour l'acquisition de matériel neuf en 2021 ont d'ores et déjà été votés en conseil municipal : un scooter à déjections canines, un aspirateur à feuilles, un tracteur, une épareuse et du matériel de déneigement complémentaire. Une balayeuse a pu être achetée en début d'année.



Nouvelle balayeuse

Une première campagne de **réfection des chaussées** endommagées a été faite avec le concours des services de la Communauté de Communes.

Depuis notre prise de fonction, une personne référente est chargée quotidiennement de réaliser un tour de ville pour **relever tous les points noirs** constatés afin de les signaler aux services techniques. Le **nettoyage des tags** est réalisé sur les bâtiments publics et à la demande des propriétaires sur les biens privés. Les informations sont disponibles sur le site de la mairie pour la démarche à suivre.



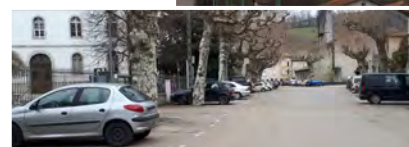
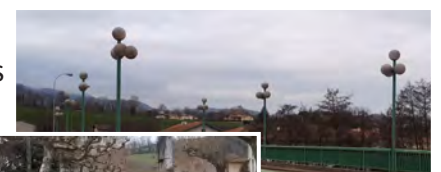
Interventions sur le jardin d'enfants de Beaugard pour une remise en état

Le **Parc des expositions** a fait l'objet d'un travail important de réorganisation en ce début de mandat : la plateforme technique où étaient stockés les déchets verts et les déchets de la balayeuse a pu être transférée, des véhicules épaves sont en cours d'évacuation et le matériel utilisé ponctuellement sera déplacé vers un entrepôt situé sur le site de Lédar.



Camping car : réactivation de la borne de vidange située sur le parking de l'ancienne gare. A terme un projet d'une véritable aire de camping cars est envisagé.

Un **plan de rénovation de l'éclairage public** de Saint-Girons a commencé en collaboration avec le SDE09 (Syndicat des Energies de l'Ariège) en charge de l'entretien de ces équipements. Premiers dossiers lancés : le pont de la liberté et le bld Peyrevidal. La priorité, supprimer les réverbères boules qui éclairent le ciel et qui sont les plus énergivores.



Par ailleurs, le **P.N.R** va accompagner la commune de Saint-Girons sur le choix d'un éclairage public peu consommateur d'énergie et sur la restructuration prochaine du Parc du Tribunal.

Autre source d'économie, la rénovation énergétique des bâtiments

L'analyse des consommations de tous les édifices publics (éclairage, chauffage) a été réalisée, une visite des bâtiments repérés les plus consommateurs d'énergie est en cours pour définir les travaux à réaliser.

Développer une **démarche de préservation de l'environnement**, c'est donner plus de place à la mobilité douce, une réflexion est en cours sur la circulation des vélos en centre-ville et sur l'implantation de racks à vélos supplémentaires en collaboration avec le Conseil Citoyen.



Par ailleurs, la mairie de Saint-Girons a signé une convention avec ATMO Occitanie pour la mise en place d'un dispositif de mesures de qualité de l'air sur le territoire de la commune. L'objectif de cette campagne est d'évaluer les niveaux de concentrations de polluants dans l'air ambiant, elle sera réalisée sur une période minimale de 12 mois à compter de février 2021.

Urbanisme



Le Plan de Prévention des Risques Naturels

Le P.P.R.N. est une compétence ETAT et imposée par ce dernier. La commune de Saint-Girons en est doté depuis 2004 et celui-ci a été révisé partiellement en 2011.

L'Etat a estimé en 2014 que le P.P.R.N. devait être révisé une nouvelle fois. La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement a retenu un bureau d'études afin d'établir un inventaire des risques actualisé notamment concernant les inondations et les mouvements de terrain.

Une méthodologie définissant l'aléa (phénomène naturel connu), les enjeux (personnes, activités susceptibles d'être affectées), et enfin les risques (conjonction d'un aléa et d'un enjeu) a été mise en œuvre.

L'étude de l'aléa inondation a été réalisée et portée à connaissance de la commune en avril 2018 (la municipalité avait 2 mois pour faire des observations éventuelles : aucune n'a été faite). La modélisation qui en ressort sert donc de référence depuis septembre 2018 pour les instructions d'urbanisme.

L'étude des autres aléas est en cours de finalisation. Une présentation aura lieu dans les prochaines semaines.

Sur la base de la présentation de la cartographie des aléas, l'arrêt de prescription de révision du P.P.R.N. sera pris.

La concertation entre la commune et les administrés étant un élément essentiel, le document après délibération de la commune sera soumis à enquête publique.

On peut d'ores et déjà considérer que le P.P.R.N. révisé sera plus contraignant. Les élus resteront très vigilants quant au contenu du nouveau règlement.

Le Plan Local d'Urbanisme

Le projet de P.L.U. de notre commune avait été prescrit par délibération du conseil municipal du 13 Décembre 2010. Il devait remplacer le Plan d'Occupation des Sols existant, P.O.S. devenu caduque en mars 2017.

L'élaboration du P.L.U. a été annulée par délibération du 19 Septembre 2018, la commune étant dès lors soumise au Règlement National d'Urbanisme. Les instructions d'urbanisme sont aujourd'hui traitées en appliquant ce règlement. La commune a perdu également son pouvoir de préempter.

La nouvelle municipalité doit donc reprendre le travail si la compétence P.L.U. reste au niveau des communes. En effet, la loi prévoit un transfert automatique à l'intercommunalité au 1er juillet sauf si une minorité de blocage s'y oppose. Les communes doivent délibérer entre le 1er avril et le 30 juin 2021 pour garder la compétence.

Réponse donc fin juin ! Si la compétence reste au niveau de l'échelon communal, nous lancerons la procédure d'élaboration du P.L.U. de la ville dès cet été.

Soutien à l'économie locale

Le Marché de plein vent :

Depuis le mois de novembre, le marché a été réorganisé afin de prendre en compte les nouvelles réglementations liées à la sécurité sanitaire et au plan Vigipirate, ceci en concertation avec les services de la Sous-Préfecture et du SDIS.

La Place Jean Ibanes est devenue zone marchande.

Le Quai du roc, une partie de la Place Guynemer et une partie du boulevard Peyrevidal permettent de stocker les véhicules des commerçants non sédentaires.

Depuis cette réorganisation, plus aucun véhicule ne peut circuler dans l'enceinte du marché. En parallèle, la commission « Marché » a été réactivée associant élus, exposants et Police Municipale. L'un des premiers travaux actuels est la réécriture du règlement intérieur.

Les commerces de proximité

La municipalité, prenant en compte cette crise sanitaire et les difficultés financières qui en découlent, a souhaité être aux côtés des commerçants saint gironnais.

L'exonération de la taxe sur les terrasses pour les cafés, bars et restaurants a été effective tout au long de l'année 2020. Une importante campagne de communication « #MaVilleMonCommerce » a également été menée afin d'inciter les Saint Gironnais à consommer local, et ce, en partenariat avec la Communauté de Communes et l'opération « Bons d'achats ». Un soutien financier leur a été apporté pour décorer leurs vitrines à l'occasion des fêtes de fin d'année afin de créer une ambiance féérique et festive plus que jamais nécessaire dans cette période particulière.

ENSEMBLE, DEVENONS
CONSUM'ACTEURS



#JeSoutiensMesCommerçants



Accueil des gens du voyage

La compétence a été transférée à la Communauté de Communes en 2017.

Une aire de grand passage a été ouverte à Lédar, sur l'ancien site de la papeterie, rive droite du Lez, propriété de l'intercommunalité.

L'aire d'accueil située au Pont du Rat a, quant à elle, été fermée, les dégradations étant devenues trop importantes et nécessitant des investissements lourds et certainement non pérennes.

A chaque arrivée, les gens du voyage sont donc systématiquement dirigés vers le site de Lédar, seul lieu d'accueil autorisé qui, lui aussi, a subi des dégradations ces derniers temps. Mais force est de constater que tous ne respectent pas les consignes ; des installations illicites se sont produites, le plus souvent aux abords des lycées et dans le Parc des Expositions. C'est donc le Maire, en vertu de ses pouvoirs de police, qui a été amené à porter plainte. Des arrêtés d'expulsion, pris par la Préfecture, ont été mis en œuvre. Le message est très clair de la part de la municipalité : le dépôt de plainte sera systématique pour toute installation hors de la zone de Lédar.

Les sites illicite occupés ont été protégés pour limiter au maximum les nouvelles tentatives d'intrusion : des bennes ont été entreposées devant les entrées, une tranchée a été réalisée sur un terrain souvent ciblé. Nous avons pu éviter ainsi ces derniers jours de nouvelles installations illégales mais la vigilance doit rester de mise. Nous savons que les difficultés reviendront avec les beaux jours. La municipalité sollicitera systématiquement les services de l'Etat pour l'accompagner et ainsi faire respecter les consignes.



Animations

La fête foraine estivale a pu être maintenue, suite à une décision municipale, pour le plus grand plaisir des Saint Gironnais.



Dès la rentrée, la municipalité, comme elle s'y était engagée, a remis en place le Forum des Associations, afin de redynamiser ce secteur associatif si important pour la vie de notre commune.

Enfin, le marché de Noël organisé par le tissu associatif est venu clôturer cette année si singulière.



Les cérémonies commémoratives ont pu se tenir !



Première cérémonie officielle pour le nouveau maire de la ville lors de la commémoration de la libération de Saint-Girons avec un protocole sanitaire allégé en cette période estivale. Monsieur le Sous Préfet, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional, Monsieur le Maire de Foix étaient présents à ses côtés.

Les porte-drapeaux et les représentants des anciens combattants ouvraient le cortège qui se rendit au Monument aux Morts avant de faire une halte au Monument de la Résistance.

Autre temps, autres conditions sanitaires, la cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée dans le cadre d'un protocole très strict avec la présence uniquement de six personnes : Monsieur le Sous-Préfet, le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie, le Commandant du Centre d'Incendie et de Secours, le Président du Souvenir Français, le Président de l'U.F.A.C. et le Maire. Le devoir de mémoire a pu être ainsi respecté malgré la crise sanitaire.



Expression politique des groupes minoritaires

« Un nouvel élan pour Saint-Girons »

Cadre de vie, développement durable, mobilité, cohésion sociale et développement économique ont été les axes forts de notre programme soutenu par 932 électeurs que nous remercions vivement.

Durant ce mandat, avec sérieux, honnêteté et sincérité nous tâcherons d'apporter notre pierre à l'édifice. Dans un esprit démocratique et constructif, nous ne manquerons pas de saluer les bonnes décisions et de réagir à d'éventuels désaccords.

Notre intérêt commun doit être centré sur Saint-Girons et le Couserans. Il y a beaucoup à faire... Nous nous y efforcerons avec les moyens mis à notre disposition et soyez en sûrs, avec une forte et réelle envie de bien faire.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2021. Que cette année nous garde en bonne santé et nous ramène tous à une vie normale et apaisée.

« Agissons pour Saint-Girons »

Tribune non parvenue

« Une volonté citoyenne pour Saint-Girons »

Les crises sanitaire et économique provoquées par l'épidémie de Covid-19, ainsi que la crise climatique, ont montré la nécessité de produire local et de développer nos services publics de proximité. Des réponses urgentes et de long terme sont nécessaires pour créer de l'emploi, répondre à l'aggravation du chômage, de la pauvreté et aux difficultés des petits commerces.

La politique économique menée par nos collectivités territoriales ne permet pas de faire face à l'importante crise que subit le Couserans. Il est aujourd'hui nécessaire de répondre aux besoins essentiels que sont la santé, l'alimentation, le logement, l'énergie, l'éducation... par un plan ambitieux de soutien au développement local des productions et des services publics.

Naissances



- BONZOM GILLAUD Anaé - 22 août
- VIOLETTA Eva - 24 septembre
- AURIAC Clémence - 19 octobre
- CHAYRON Léo - 24 octobre
- ESCUDERO Tom - 28 octobre
- MATEUS-DARNET Chloé - 28 octobre
- SEBASTIAO-ARMADA Martin - 21 novembre
- CATALANO Cataleya - 22 novembre
- FEUILLERAT Iris - 30 novembre
- LASSARRE Swan - 2 janvier 2021
- HEIME Noé - 7 janvier 2021
- ANEL Éloïse - 21 janvier 2021
- LEAL PONT Astrid - 22 janvier 2021

Mariages



- M. KOSILAHY Kennedy et M^{me} MARIZETY Faïda
18 juillet
- M. MENDIANT Charles et M^{me} MARTIN Karen
19 septembre
- M. ESCAICH Jean Claude et M^{me} ETOT Caroline
8 octobre

PACS



- M. PROTTI Jérémy et M^{me} VITUTIA Lucie
23 juillet
- M. AGERT Ludovic et M^{me} CARRIEU Magali
31 juillet
- M. BOUALAM Ayoub et M^{me} DOUSSOU Charlotte
18 août
- M. DUPRE Anthony et M^{me} RAIMOND Céline
21 octobre
- M. GWILLIAM Skye et M^{me} MOSKALIOVA Darya
10 novembre
- M. DESBIAUX Jean et M^{me} DUFFORT Clarie
19 novembre
- M. ABBELOOS Zjef et M^{me} BENZAIN Mélissa
23 novembre
- M. D'OLIVEIRA Mathieu et M^{me} CANO Elodie
23 novembre
- M. SALARIS David et M^{me} VANDERHAEGHE Elise
19 décembre

Saint-Girons Pratique

Horaires Mairie

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15
Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél : 05 61 04 03 20 • contact@ville-st-girons.fr

Les élus reçoivent

Prendre contact avec le Secrétariat Général :
05 61 04 03 21 • contact@ville-st-girons.fr

Numéros d'urgence

SAMU 15	POMPIERS 18	GENDARMERIE 17 OU 05 34 14 33 30	APPEL URGENCE EUROPÉEN 112
ACCUEIL SANS ABRI 115	SERVICE AUX MALENTENDANTS 114	ALLO ENFANCE EN DANGER 119	VIOLENCES CONJUGALES 3919 OU 06 52 75 36 36

Centre hospitalier Ariège Couserans :

05 61 96 20 20

Maison Médicale de Garde : 39 66

(coût d'un appel local depuis un poste fixe) ou le 15

Pharmacies de garde : 32 37 (0,35€ / minute)

Centre antipoison de Toulouse : 05 61 77 74 47

GDF urgences sécurité gaz : 0 800 47 33 33

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Service des eaux du Couserans : 05 34 14 33 00

Déchèterie de Palétès : 05 61 66 29 04

Maison France Services :

Permanences des organismes suivants : CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie, centre d'examen), MSA (Mutualité Sociale Agricole), CAF, SOLIHA (aide habitat), CARSAT, conciliateur de justice.

Rue Joseph Sentenac • france.services@couserans-pyrenees.fr
<https://couserans-pyrenees.fr/maison-france-services>

Office Public de l'Habitat de l'Ariège

Point d'Accueil de Saint-Girons • 6 av. François Camel
Sur rendez-vous au 06 71 90 72 82.